



# Votre Village

## Mareil sur Mauldre

Edition n°287 - Octobre 2011



### Informations municipales p 2-4

- Extraits des Comptes rendus
- Liste électorale
- Permis de construire et déclaration de travaux
- Horaires d'utilisation d'engins bruyants
- Enquête sur le portage de repas à domicile, rappel
- Repas des anciens, rappel
- Fête de la musique
- Forum des associations

### Vie scolaire p 5

- Point sur la rentrée scolaire
- Date des vacances scolaires 2011-2012
- Caisse des écoles
- Centre de loisirs

### Infos diverses p 6

- Informations reçues en mairie
- Jachères fleuries
- Généalogie
- Calendrier des messes

### Associations p 7-8

- Cercle de l'amitié
- Do you speak english ?
- Mareil gymnastique volontaire
- Brocante
- Football club
- Rallye touristique

Après la mise en place du site internet [www.mareil-sur-mauldre.fr](http://www.mareil-sur-mauldre.fr), la Commission information de l'équipe municipale a le plaisir de vous présenter un « Votre Village » nouvelle formule.

Nous espérons répondre à vos attentes. Vos remarques éventuelles seront les bienvenues.

N'hésitez pas à nous contacter. Merci d'avance.  
Bonne lecture.

### Dates à retenir

**Samedi 1<sup>er</sup> octobre** : exposition et présentation du Plan local d'urbanisme (PLU) en mairie de 9 h 30 à 12 h

**Samedi 8 octobre** : repas des Anciens dans le préau de l'école élémentaire à 12 h

**Lundi 10 octobre** : rencontre d'information au Club photo à 20 h 45

**Vendredi 11 novembre** : commémoration de l'armistice 1918, rassemblement devant la mairie à 11 h

**Mardi 6 décembre** : assemblée générale de la Caisse des écoles en mairie à 20 h

*Et comme toujours :*

**Tous les lundis** : collecte des déchets végétaux

**Jeudi 27 octobre** : ramassage des objets encombrants (à sortir la veille au soir)

**Jeudi 20 octobre et 17 novembre** : permanence de l'association pour le développement de l'emploi dans la vallée de la Mauldre en mairie de 9 à 12 h

**Samedi 8 octobre** : collecte des déchets ménagers spéciaux par l'«Ecobus» sur le parking de la gare de 9 à 13 h ; rappel : la collecte est réservée aux seuls Mareillois qui devront se présenter obligatoirement avec un justificatif de domicile

Le prochain «Votre Village» n° 288 paraîtra le 18 novembre, les informations à publier devront parvenir en mairie avant le 4 novembre 2011

Retrouvez toutes les informations de Mareil sur Mauldre sur [www.mareil-sur-mauldre.fr](http://www.mareil-sur-mauldre.fr)

Publication réalisée par la Commission information de Mareil sur Mauldre : Max MANNÉ, Claudie FILLON, Jacqueline SCARPETTA, Régis DAGORY, Louis BINET, Jean Louis ROCHE

Mise en page et impression : 2iP Communication 01 30 90 95 90 - Maule

## Compte rendu du Conseil municipal

### Extrait du compte rendu du Conseil municipal du 17 juin 2011

#### TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT CHOIX DES ENTREPRISES - SUBVENTIONS

La société EGIS EAU a été désignée maître d'œuvre des travaux d'assainissement pour un montant d'honoraires de 19 543 € HT.

Un appel d'offre a été lancé pour la réalisation des travaux sous la forme d'un groupement de commande par l'intermédiaire du Syndicat Intercommunal Pour l'Assainissement de la Vallée de la Mauldre (SIAVM), coordonnateur du projet.

Les travaux suivants sont acceptés à savoir :

Lot	Localisation	Nature des travaux	Entreprise retenue	Montant HT
N°1	Avenue de Chavoye	Reconstruction de 540 m de diamètre 200 mm et 23 branchements	SARC	358 500 €
N°2	Chemin de la Cavée	Construction de 115 m de diamètre 200 mm et 5 branchements	SARC	59 460 €
N°3	Avenue de Chavoye	Chemisage continu de collecteur communal diamètre 200 mm sur 140 m	VALENTIN	25 000 €
TOTAL				442 960 €

QUALICONSULT assurera la mission de coordination sécurité et protection de la santé pour un montant de 1 520 € HT.

L'entreprise BONNEFOY assurera la mission de contrôles préalables à la réception pour un montant de 8.745 € HT.

L'Agence de l'Eau sera sollicitée en matière de subventions.

### Extrait du compte rendu du Conseil municipal du 27 juin 2011

#### Avis sur projet de schéma départemental de coopération intercommunale Communauté de Communes du Val de Gally

La loi n°2010-1563 a prescrit la couverture intégrale du territoire départemental par des intercommunalités à fiscalité propre au plus tard le 1er juin 2013.

Dans ce contexte, des discussions ont été engagées entre les communes d'Andelu, Bazemont, Chavenay, Crespières, Davron, Feucherolles, Herbeville, Mareil sur Mauldre, Maule, Montainville et Saint-Nom-la-Bretèche.

Une association a été créée de préfiguration pour l'intercommunalité « Gally Mauldre » dont l'objet est notamment de définir le projet d'une future communauté de communes réunissant les communes susvisées en réalisant des études portant sur les aspects financiers, juridiques et techniques.

Par délibérations concordantes des 11 conseils municipaux et notamment la délibération du conseil municipal de Mareil Sur Mauldre en date du 28 juin 2010, les communes ont montré leur volonté partagée d'adhérer à cette association de préfiguration pour la conduite du projet.

La commune des Alluets le Roi a sollicité, dans le cadre de sa réflexion, son adhésion à l'association de préfiguration.

Par lettre du 4 mai 2011, Monsieur le Préfet des Yvelines a sollicité l'avis des collectivités territoriales sur le projet de schéma départemental de coopération intercommunale pour les Yvelines.

Le projet de schéma susvisé intègre le périmètre de la future intercommunalité telle que souhaitée par les 11 communes, à l'exception de la commune des Alluets-le-Roi qui n'a pas encore, par ailleurs, exprimé sa position quant aux possibilités de regroupement qui lui sont ouvertes,

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré, **à l'unanimité, DECIDE :**

- **d'EMETTRE** un avis favorable sur le périmètre de la Communauté de Communes du Val de Gally dans lequel se situe la commune de MAREIL SUR MAULDRE, intégré dans le projet de schéma départemental de coopération intercommunale proposé par Monsieur le Préfet des Yvelines,

- **d'ATTIRER** l'attention de M. le Préfet sur la possibilité pour la commune des Alluets le Roi, initialement intégrée dans le SCOT de la Plaine de Versailles, de rejoindre la communauté de communes susvisée si elle en exprimait le souhait.

- **de SOULIGNER et de DEMANDER** à M. le préfet de bien vouloir modifier la dénomination « Val de Gally » en « Gally - Mauldre » conformément à l'intitulé adopté par l'association de préfiguration.

#### DUP des Bîmes – annexion de l'arrêté préfectoral au POS

L'arrêté préfectoral du 21 avril 2008 portant sur la DUP des Bîmes concernant les installations de production d'eau et les périmètres de protection des forages B1 et B2 sera annexé à notre Plan d'Occupation des Sols.

#### Bien présumé vacant et sans maître parcelle AH 46 de 247m<sup>2</sup> et projet d'échange de terrain

Par arrêté du Maire du 17 juin 2011, il a constaté que le terrain nu cadastré AH 46 situé en prolongement du chemin piétonnier rue du Pain Perdu (lieudit les Harias) n'a pas de propriétaire connu (dernier nom figurant au cadastre M. Armand BAILLET) et que les contributions foncières n'ont pas été acquittées depuis plus de trois ans.

Par conséquent, ce bien peut être présumé sans maître au sens de l'article L. 1123-3 du Code général de la propriété des personnes publiques.

L'arrêté pris à cet effet restera affiché durant 6 mois sur les panneaux officiels.

A l'issue de cet affichage, si personne ne s'est manifestée, le Conseil sera appelé à se prononcer sur l'intégration de ce bien dans le domaine communal

Une fois intégrée dans le domaine communal, il sera proposé d'échanger une partie de la parcelle AH 46 (environ 120m<sup>2</sup> équivalents à deux languettes de terre de chaque côté) avec une partie de la parcelle riveraine AH 47 afin de permettre le prolongement adapté du chemin actuel.

## Cantine scolaire prix du repas APETITO au 1<sup>er</sup> septembre 2011

Tous les repas sont confectionnés sur place :

	Maternelles	Élémentaires	Adultes
Total TTC (TVA 5,5%)	3,1910 €	3,3326 €	4,3345 €

## Prix du ticket de cantine scolaire à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2011

Repas enfant = 4,35 € le ticket

Repas adulte = 5,95 € le ticket

A noter que le coût de revient réel d'un repas en 2009/2010 est de 6,94 €.

La proposition d'instaurer un tarif différent pour les extra-muros qui serait calqué sur le coût de revient réel n'est pas retenue; les élus estimant ce coût trop élevé.

Il conviendra de revoir cette question tout en alertant les futurs parents au moment de l'acceptation de la dérogation scolaire que ce système pourrait être mis en place.

## Garderie périscolaire et étude surveillée tarifs au 1<sup>er</sup> septembre 2011

Les tarifs sont augmentés de 2% correspondant à l'augmentation du coût de la vie soit :

			Horaire	Tarif 2011/2012
Étude surveillée			16h30-18h	3,30 €
Garderie	Présence régulière	matin	7h30-8h45	2,43 €
		après-midi	16h30-19h	3,30 €
		matin et après-midi		4,97 €
		enfant de l'ES rejoignant la garderie	18h-19h	0,56 €
	présence non régulière	dépannage		50% en plus du tarif régulier

**Tarif dégressif (excepté enfants extra-muros) -25 % pour le 2<sup>ème</sup> enfant et - 50 % à partir du 3<sup>ème</sup> enfant**

La mise en place de tarifs majorés pour les élèves extra-muros est reportée.

Le cours d'étude surveillée le vendredi soir est supprimé compte-tenu du faible nombre d'enfants présents (les enfants pourront aller en garderie).

## Intégration de parcelles dans le domaine public

23 parcelles cadastrées AE 176,177,179,182, 187,189 à 191,193 à 198, 201, AH 292, 294 à 300 sont intégrées dans le domaine public de la Commune par procédure de notoriété acquisitive.

## Fixation des loyers des logements communaux

Le nouvel indice de référence des loyers indique une augmentation des prix de 1,60%.

Aussi au 1<sup>er</sup> juillet 2011, les loyers communaux sont fixés comme suit :

LOGEMENT	SURFACE (en m <sup>2</sup> )	Loyer au 1/7/2011
Allée des Crayons	75	756,20 €
Chemin des Tennis	74	746,12 €
Chemin de Riche	75	718,39 €
10, rue Degly-Maillot	61	831,82 €
Place de Mareil logt 1- 2 chambres	61	738,05 €
Place de Mareil logt 2- 2 chambres	62,8	759,82 €
Place de Mareil logt 3- Studio	27,8	308,32 €
Place de Mareil logt 4- 1 chambre	42,2	468,04 €

Auxquels s'ajoutera une somme de 20 euros par mois pour les nouveaux locataires qui ne pourront produire de caution personnelle au titre de la garantie de paiement des loyers (égal aux frais du contrat d'assurance garantie de loyer souscrit par la Commune).

## Participation aux frais de fonctionnement des salles communales au 1<sup>er</sup> juillet 2011

	Grande Salle (GS) Annexe de la Mairie	Demi Salle (DS) Annexe de la Mairie	Salle des Fêtes RD 307
WEEK-END COMPLET (Samedi et Dimanche)	430 €	270 €	
SAMEDI toute la journée (libération de la salle avant 9h le lendemain matin)	280 €	180 €	
DIMANCHE (de 9h à 22h)	260 €	170 €	
VIN D'HONNEUR (jusqu'à 22h - durée maximale 4 h)	190 €	120 €	
Location de la salle pour l'organisation de spectacles payants ou pour des activités artistiques et culturelles (à l'exception de ceux organisés par des associations mareilloises ou des écoles de Mareil sur Mauldre)			500 €
Frais de nettoyage de la salle			75 €
Frais de nettoyage quand repas avec utilisation de la cuisine			100 €
Chèque de caution	500 €	500 €	1 000 €

La location de la salle des fêtes se fera sans accès à la régie à moins que M. URBAIN ou une personne compétente habilitée par la mairie soit présente.

**Il est rappelé qu'un compte rendu intégral est affiché sur les  
panneaux officiels et consultable en mairie.**

## Liste électorale

En vue de la révision de la liste électorale 2012, les demandes d'inscription se feront en mairie jusqu'au 31 décembre 2011.

Seuls les nouveaux inscrits recevront une carte électorale.

*Personnes pouvant s'inscrire :*

- les nouveaux habitants,
- les jeunes Français atteignant 18 ans au plus tard avant le 29 février 2012 doivent prendre contact avec leur mairie au plus tard le 31 décembre 2011 s'ils n'ont pas été informés par celle-ci de leur inscription d'office,
- les ressortissants des autres États membres de l'Union européenne (pour les prochaines élections européennes) doivent s'inscrire s'ils le souhaitent avant le 31 décembre 2011.

## Permis de construire ou déclaration de travaux ?

*Demande de permis de construire :* si vous souhaitez faire quelques travaux, sachez que la Commune est dotée d'un Plan local d'urbanisme (PLU) qui fixe les règles de constructibilité pour les différentes zones de la Commune.

*Demande de travaux :* pour les travaux suivants : clôtures, extensions inférieures à 20 m<sup>2</sup>, abris de jardin, ravalement de façade, etc. une déclaration de travaux est suffisante mais obligatoire. C'est une procédure allégée (instruction de un mois seulement).

*Pour la construction d'une piscine,* il est nécessaire de demander un permis de construire ou une déclaration de travaux.

*Pour de plus amples renseignements, adressez-vous en mairie auprès du secrétariat général.*

Le non respect de ces procédures peut entraîner des sanctions allant jusqu'à la destruction de l'ouvrage.

## Horaires d'utilisation d'engins bruyants

Les travaux momentanés de rénovation, bricolage ou jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuses à gazon, bétonnières, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que les :

- **jours ouvrables : de 8 h 30 à 12 h et de 14 à 19 h 30,**
- **samedis : de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h,**
- **les dimanches et jours fériés : de 10 h à 12 h.**

Les travaux réalisés par des entreprises chez des particuliers ne sont pas concernés par cet article. Ils sont interdits :

- **les jours de semaine : avant 7 h et après 20 h,**
- **le samedi : avant 8 h et après 19 h,**
- **les dimanches et jours fériés.**

## Repas des «Anciens», rappel

Chers amis Mareillois,

Cette année, notre traditionnel repas des Anciens aura lieu le samedi 8 octobre prochain.

Une invitation personnelle a été adressée à chacun.

Ce sera un grand plaisir de nous retrouver tous ensemble encore une fois.

Pour le Centre communal d'action sociale, François Martin

## Enquête sur le portage de repas à domicile, rappel

La Mairie étudie actuellement la mise en place d'un système de portage de repas à domicile sur la Commune. Ceci pourrait être utile pour des personnes seules ou dépendantes.

Les repas seraient confectionnés dans une cuisine centrale et livrés à domicile dans des valisettes adaptées entre 9 h 30 et 11 h 30 du lundi au vendredi (les repas des samedis et dimanches seraient livrés le vendredi).

Composition : entrée, plat de résistance, fromage, dessert, pain, potage (menu unique).

Le prix pourrait osciller entre 6,50 € et 7 € par repas payable à la mairie.

Pour juger de la faisabilité ou non de ce projet, nous aurions besoin de savoir combien de personnes seraient intéressées à Mareil.

*Pour ce faire, ayez l'amabilité de vous faire connaître en Mairie au 01 30 90 71 66.*

## Fête de la musique

A l'occasion de la fête de la musique, le samedi 18 juin dernier, les Mareilloises et Mareillois s'étaient donné rendez-vous dans les jardins de la mairie pour festoyer autour de barbecues géants mis à la disposition de chacun par la Commune.

Afin d'agrémenter la soirée, les artistes locaux ont occupé la scène (couverte) pour présenter leurs talents musicaux aux habitants venus en nombre.

Pour clôturer la soirée, cette année encore, nous avons pu admirer le feu d'artifice synchronisé avec une musique appropriée.



Le tonnerre d'applaudissement qui ponctua cette manifestation témoigna de la satisfaction des Mareillois. On en redemande.



## Forum des associations

C'est maintenant devenu une tradition. Les Mareillois se retrouvent le premier samedi de la rentrée pour le forum des associations qui se tient dans le préau de l'école élémentaire.

Mareil est un village où la vie associative est une force vive.

Cette année encore, on se pressait pour inscrire son enfant afin qu'il pratique son sport favori.

A ce petit jeu, le tennis suscitait le plus d'engouement.

Toutes les associations étaient représentées pour se faire connaître et inscrire leurs adhérents.

Pour les personnes empêchées, le «Votre Village, spécial associations», ainsi que le site internet [www.mareil-sur-mauldre.fr](http://www.mareil-sur-mauldre.fr) restent une référence pour connaître les diverses associations existantes à Mareil.



## Vie scolaire

### Point sur la rentrée scolaire

**École maternelle** : 71 enfants.

Directrice, Madame DUBOIS :

- classe des petits, 22 enfants, Madame SILLARD,
- classe des moyens, 25 enfants, Madame DEBRAY,
- classe des grands, 24 enfants, Madame DUBOIS.

**École élémentaire** : 121 élèves.

Directrice : Madame DESLANDES :

- CP, 28 élèves, Madame ORY,
- CE1, 19 élèves, Madame SABOURIN,
- CE2, 28 élèves, Madame DESLANDES,
- CM1, 24 élèves, Mesdames GILET & LAWSON,
- CM1-CM2, 22 élèves, Madame STUMPP.

### Date des vacances scolaires 2011-2012

Toussaint	du vendredi 21 octobre au jeudi 3 novembre 2011
Noël	du vendredi 16 décembre 2011 au mardi 3 janvier 2012
Hiver	du vendredi 17 février au lundi 5 mars 2012
Printemps	du vendredi 13 avril au lundi 30 avril 2012
Été	du jeudi 5 juillet au mardi 4 septembre 2012

Le départ en vacances a lieu après la classe et la reprise des cours le matin des jours indiqués.



**DISTRIBUTION MATERIELS  
ET EQUIPEMENTS SOLAIRES**  
*Professionnels et particuliers*

**Etude, conception et accompagnement de projet.**  
Injection réseau, systèmes autonomes et isolés.  
Kit camping car, abri de jardin...

01 75 43 87 44 ou 06 66 06 19 82  
E-mail : [environa@orange.fr](mailto:environa@orange.fr)

3 route de Rambouillet  
78124 Mareil sur Mauldre  
RCS Versailles 503 518 615 00011

### Caisse des écoles

L'assemblée générale de la Caisse des écoles aura lieu en mairie le mardi 6 décembre 2011 à 20 heures.  
Deux sièges sont à pourvoir.

Les candidatures devront être adressées au Président de la Caisse des écoles par lettre recommandée ou déposées en mairie contre récépissé une semaine avant l'assemblée générale devant procéder à l'élection.

Le vote par procuration n'est pas admis.

Le vote par correspondance peut avoir lieu pour des personnes empêchées (voir en mairie).

Pour être candidat : il faut avoir cotisé au cours de l'année scolaire 2010-2011.

Pour être électeur : il faut avoir payé sa cotisation pour l'année scolaire en cours 2011-2012.

### Centre de loisirs

Nous vous rappelons qu'une convention a été passée entre la commune de Maule et celle de Mareil sur Mauldre.

Elle permet de ne plus considérer les enfants de notre Commune comme extra-muros.

Les parents de Mareil payent les mêmes tarifs que ceux de Maule. La différence est prise en charge par la Commune.

La participation communale s'applique également pour la fréquentation des mini camps organisés par le centre de loisirs.

**NOUVEAU**  
Traitements toitures  
&  
façades



**ARTE DECO**  
Desvergues Jean-Marc  
Un Artisan au service des particuliers  
Peinture - Décoration - Stuco - Estampes - Tadelax  
Revêtements sols et murs - Fourniture et pose de parquets  
Pour tous autres services contacter le

**Tél./fax : 01 34 75 81 85**  
**06 64 95 07 31**

3 bis rue des Fontaines  
78124 Mareil sur Mauldre

# Informations diverses

## Informations reçues en mairie

Informations parvenues en mairie, n'hésitez pas à venir les consulter :

- **Erdif - rte** : consignes et précautions d'usage à proximité des lignes électriques. Ces recommandations concernent notamment les pêcheurs, sportifs de plein air et les agriculteurs,

- **Mairie d'Aubergenville** : il est nécessaire de prendre rendez-vous pour déposer une demande de passeport au 01.30.90.45.00,

- **Centre hospitalier intercommunal de Meulan - Les Mureaux** : ce centre a inauguré le 22 septembre dernier un nouveau bâtiment de 165 lits (les Sept Lieux), regroupant au côté du nouveau service de médecine aiguë gériatrique, les unités spécialisées de soins de suite sur le site de Bécheville 1, rue Baptiste Marcet aux Mureaux.

## Généalogie

De plus en plus de personnes sont intéressées par la généalogie. Aujourd'hui, avec la mise en ligne des archives de l'état civil par les départements, un grand nombre de recherches peuvent être faites à partir de son ordinateur.

Un club pourrait être créé à Mareil pour permettre à chacun de retrouver ses ancêtres.

Nous demandons à toutes les personnes intéressées par la création d'un tel club de se faire connaître en mairie.

## Jachères fleuries cet été à Mareil



## Calendriers des messes

*Pour tous renseignements :*

s'adresser au Père Dominique LAMARRE,  
19 rue Saint Vincent 78580 Maule

Fél : 01.30.90.81.26

Fax : 01.30.90.64.75

Mail : secteur.val.mauldre@wanadoo.fr

Site internet : <http://valdemauldre-catholique-yvelines.cef.fr>

Permanences d'accueil au presbytère de Maule : les lundi et jeudi de 14 à 17 h et les mercredi et samedi de 10 à 12 h (hors vacances scolaires).

NOUVEAU : I.T.E. Profitez des prêts à taux 0

Isolation Thermique par l'Extérieur

**L**

**YVES LAMPENS**  
Peinture - Menuiserie - Electricité

Parc d'activités du Moulin  
1 bis, route de Mantes • 78124 Mareil sur Mauldre  
Tél. : 01 30 90 70 00 • Fax : 01 30 90 66 68

**Pichafroy Didier**  
ARTISAN

**PLOMBIER  
CHAUFFAGISTE**

INSTALLATION - DEPANNAGE - RAMONAGE

1 Bis Route de Mantes - 78124 MAREIL SUR MAULDRE

**01.30.90.72.90**

SAMEDI 18h30		DIMANCHE	
		9h30	11h15
01 oct	Davron	02 oct	Montainville Maule
08 oct	<b>Mareil</b>	09 oct	Aulnay s/ Mauldre Beynes
15 oct	Les Alluets le roi	16 oct	Herbeville Crespières
22 oct	Crespières	23 oct	à 10h30 à Bazemont
29 oct	Feucherolles	30 oct	à 10h30 à Maule
<b>Mardi 1<sup>er</sup> novembre TOUSSAINT</b>		<b>Mareil</b>	Crespières
05 nov	Herbeville	6 nov	Maule
<b>Mardi 11 novembre à 9h45 à Beynes</b>			
12 nov	Bazemont	13 nov	Thiverval Crespières
19 nov	Davron	20 nov	Les Alluets le roi Beynes
26 nov	Montainville	27 nov	<b>Mareil</b> Aulnay s/ Mauldre
03 déc	Les Alluets le roi	04 déc	Davron Beynes
10 déc	Thiverval	11 déc	Aulnay s/ Mauldre Crespières
17 déc	<b>Mareil</b>	18 déc	à 10h30 à Maule
<b>Samedi 24 déc VIGILE DE NOËL</b>		19h à Beynes, Crespières et Maule 21h30 à Bazemont et Les Alluets le roi	
<b>Dimanche 25 déc NOËL</b>		10h30 à Montainville	
31 déc	Maule	01 janv	à 10h30 à Crespières

# Associations

## Cercle de l'amitié

Prévisions des sorties et animations du Cercle, fin 2011 :

- Lundi 31 octobre : visite du Sénat (après midi),
- Mardi 15 novembre : loto,
- Lundi 21 novembre : visite guidée de l'opéra Garnier (après midi),
- Lundi 12 décembre : déjeuner animation russe Nikita.

Téléphones utiles :

Lucette Trébuil : 06.21.94.99.88, Annie Macheboeuf : 01.34.75.14.75

## Do You Speak English ?

«Jackie and the Giant»

«C'était vraiment super !», «les enfants ont adoré», «au plaisir, et encore merci !» ; «génial !»; «très interactif»; «excellent !», «super spectacle même pour les adultes !» (...). Voici quelques exemples des retours que nous avons eus du spectacle produit et mis en scène le 19 juin par la troupe Koalako.



Nous remercions l'association «Connaitre et parler» de Maule qui en se joignant à notre association à permis le lancement du spectacle.

Nous remercions également la mairie de Mareil sur Mauldre qui a gracieusement mis la salle des fêtes à notre disposition.

Merci à l'école des Crayons pour avoir assuré la promotion du spectacle.

Et bien sûr, nos chaleureux remerciements à la sympathique troupe Koalako qui a fait passer à nos enfants ainsi qu'à leurs parents un agréable moment.

Alors, à l'année prochaine pour la suite !

.....  
Conversation franco anglaise/Wednesday, September 28th @ 8:30pm (salle polyvalente - mairie).

La conversation franco anglaise est un rassemblement convivial pour échanger en anglais et français avec des anglophones, c'est gratuit et sans obligations.

French/English Conversation Workshop is a friendly session where both English and French speakers can gather to discuss and exchange points of view in both languages. It is free with no obligation.

Contacts : tél : 01.30.90.78.48,  
mail : doyousspeakenglishmareil@gmail.com

Electricité générale  
Domotique  
Mise en conformité  
Chauffage  
Energies renouvelables

### Nouvelle Ere Electrique

Parc d'activité du Moulin - 1 bis, route de Mantes - 78124 Mareil sur Mauldre  
Tél : 01 30 04 22 13 - Fax : 01 30 90 66 68  
Mail : contact@nouvelle-ere-electrique.com - www.nouvelle-ere-electrique.com

## Mareil gymnastique volontaire

(affiliés à la FFEPGV : Mareil GV)

RAPPELS...RAPPELS...RAPPELS...RAPPELS...RAPPELS...  
RAPPELS... RAPPELS...

Acti'march a repris, venez pratiquer une activité de plein air et de marche rapide avec Sylvie (tél : 06.81.57.04.81) tous les jeudis de 9 à 10 h sur le terrain de football de Mareil.



Acti'march permet d'avoir une dépense énergétique, d'améliorer sa condition physique et sa fonction respiratoire, d'entretenir la musculature profonde et de diminuer le stress.

La Zumba commence à Mareil tous les mardis à 20 h 30 à la salle annexe de la mairie et à Andelu tous les jeudis à 20 h 30 à la salle des fêtes, venez essayer !

Et comme toujours les enfants ont rendez vous avec Sylvie au Dojo près de l'école des Crayons tous les mercredis à 9 heures 30 pour les 5/6 ans et à 10 h 30 pour les 3/4 ans pour pratiquer diverses activités physiques et ludiques.

Renseignez-vous :

mail : mareil.gv@gmail.com

B.Giffard : tél 01.34.75.88.57 ou D. Guiboux : tél 01.34.75.88.19

## Brocante

A Mareil sur Mauldre, les évènements se suivent .....

Après l'organisation du Rallye touristique du dimanche de Pentecôte, les bénévoles du Comité des Fêtes vous ont invité le 18 Septembre à la 25<sup>ème</sup> BROCANTE qui s'est déroulée dans une excellente ambiance, malgré un temps parfois capricieux.

Nous reviendrons sur le déroulement de cette journée dans la prochaine édition de « Votre Village ».

le Comité des Fêtes



**TOU' NET SERVICES**  
M. BALASTRE & M. CEIA

API 65, rue Aristide Briand  
78130 Les Mureaux  
☎ 01 34 92 90 26 - Fax 01 30 91 93 35  
www.tounet-services.com

**Département propreté**  
☐ Entretien journalier et périodique de tous locaux : Bureaux, immeubles, magasins, locaux industriels et commerciaux  
☐ Nettoyage des parkings - ☐ Shampooing moquette - ☐ Remise en état après travaux ou sinistres - ☐ Protection des sols  
☐ Cristallisation - ☐ Vitres

**Département Hygiène**  
☐ Nettoyage et débouchages des colonnes vide-ordures - ☐ Désinsectisation - ☐ Dératissage

**Les points forts de TOU'NET SERVICES :**  
☐ plus de 20 ans d'expérience ☐ Rapidité d'intervention - ☐ Disponibilité et adaptation - ☐ Du personnel stable formé et encadré

## Football Club de Mareil

Tournoi de football de Mareil

Sous un chaud soleil de fin juin, le tournoi de Mareil a connu un très vif succès avec la participation de 32 équipes soit plus de 250 joueurs !

Nos jeunes joueurs se sont brillamment comportés devant un nombreux public.

Pour leur premier tournoi nos U9 (9 ans) ont perdu en finale de justesse aux penalties contre Le Chesnay. Que ce fut poignant et nul doute que nos débutants se souviendront très longtemps de cette finale !

Après une magnifique saison, nos U11 (10/11 ans) ont logiquement défendu leur titre 2010 en remportant le tournoi aux penalties contre Mezières avec le support appuyé de tous les joueurs et du public Mareillois.

Après un samedi très favorable pour nos couleurs, le dimanche fut plus difficile avec la présence d'un plateau très relevé. Dans la catégorie U13 nos équipes terminent en 7<sup>ème</sup> et 8<sup>ème</sup> position et la catégorie U15 nos très jeunes équipes finissent en 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> position.

Le tournoi était remporté dans ces catégories respectivement par Hardricourt et Viroflay. Bravo à Adrien Luchaire U15 de Mareil qui a remporté brillamment le concours de tirs au but !

Merci à tous les dirigeants du Football club de Mareil et à toutes les aides bénévoles qui permettent de maintenir la réputation de notre tournoi et surtout de toujours procurer beaucoup de plaisir et d'émotions à tous les joueurs.

Rendez vous en juin 2012 pour le prochain tournoi !



**URGENT ... URGENT ... URGENT ... URGENT ... URGENT ... URGENT**

Le Club de football de Mareil sur Mauldre recherche 1 à 2 personnes (adolescent ou adulte) pour aider nos dirigeants à former nos jeunes joueurs de 6 à 9 ans lors des entraînements du mardi soir de 18 à 19 h 30. Merci de contacter G.Rivart au 06.47.48.93.13

## Rallye touristique de Mareil

Comme chaque année depuis 28 ans, le rallye touristique de Mareil qui se déroule traditionnellement le dimanche de Pentecôte, a connu un vif succès avec la participation de 21 équipages.

Après un départ depuis Notre Dame de la Mer, site magnifique surplombant la vallée de la Seine, les organisateurs nous ont fait découvrir la très jolie vallée de l'Eure avec ses charmants villages. L'arrivée s'est faite à Thoiry.

A la fin de ce très beau périple une centaine de personnes ont participé à la soirée dans la salle des fêtes de Mareil. Après un apéritif bien mérité, un excellent couscous préparé par notre restaurateur local le «Maroc à Mareil» nous fut servi.

Sous le thème des jeux, toute la soirée fut animée par les sketches présentés par les différents équipages. Le meilleur étant décerné à Koh Lanta présenté par l'équipage Philip de Poissy. Sous une très chaude ambiance, le classement fut proclamé avec la remise des lots à chaque équipage :

- 1<sup>er</sup>, équipage Maurey de Boinville (en photo ci dessous lors du pique nique),
- 2<sup>ème</sup>, équipage Philip de Poissy,
- 3<sup>ème</sup>, équipage Lavoise de Dammartin en Serve.



Beaucoup d'autres villes et villages des alentours étaient représentés comme Beynes, Maule, Montainville, Les Alluets le Roi, Osmoy, Arnouville, etc. Avec un seul équipage de Mareil (terminant en 6<sup>ème</sup> position) il est un peu navrant de constater que le rallye soit boudé par les Mareillois.

En revanche, beaucoup d'anciens habitants de Mareil qui n'ont pas la chance d'avoir ce type de manifestation dans leur village ont la grande joie de se retrouver lors du rallye.

Grâce à un fidèle groupe d'organiseurs et à l'aide du Comité des fêtes, nous continuerons à perpétuer la notoriété de notre village à travers notre rallye.

Merci à tous ceux là ! Si vous voulez découvrir notre belle région dans la bonne mesure, réservez dès à présent le dimanche de Pentecôte du 27 mai 2012 !

**TAXI ANNIE**

Mareil / Mauldre

**06 09 31 08 33**

Sur Rendez-vous, Toutes Distances

Transport Malades Assis.

Gares - Aéroports - Hôpitaux

Hospitalisation (entrées et sorties)

Dialyse - Rayon, etc...

Conventionné Caisse Maladie

Siret : 418 532 966 RM 780